



RSE

**Bilan des résultats de
l'année 2022-2023**

SCA3P

Novembre 2023

SCA3P
PROVENCE ESSENTIELLES



SOMMAIRE

NOS PILIERS ENGAGEMENTS	1
PARTIE 1 : GOUVERNANCE DE L'ORGANISATION.....	2
1. GOUVERNANCE	2
PARTIE 2 : COMMUNAUTES ET DEVELOPPEMENT LOCAL	3
1. UNE COOPERATIVE ANCREE SUR SON TERRITOIRE	3
2. DISPONIBLE POUR LES ETUDIANTS	4
3. UN ENGAGEMENT POUR LE PATRIMOINE	4
4. UNE IMPLICATION LOCALE ET HUMAINE	4
PARTIE 3 : RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL.....	6
1. LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	6
2. DOCUMENT UNIQUE	6
3. SDIS	6
PARTIE 4 : PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	7
1. CONSOMMATION D'EAU	7
2. CONSOMMATION D'ELECTRICITE	8
3. CONSOMMATION DE GAZ	8
4. BONNES PRATIQUES	9
5. DIVERSIFICATION	10
6. CERTIFICATIONS ET LABELS	10
a) BIO	10
b) UEBT MEMBERSHIP	10
c) UEBT CERTIFICATIONS INGREDIENTS	10
d) FAIR FOR LIFE	11
7. ECOVADIS	11
PARTIE 5 : BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES	12
1. UN OUTIL COMMERCIAL POUR LES PRODUCTEURS	12
2. CONTRATS LONG TERME	13
3. CONDITIONS GENERALES DE VENTES	13
4. VISITES	13
5. ASSOCIATION SOCIETE FRANCAISE DES PARFUMEURS	14
6. COMMUNICATION AVEC SES CLIENTS	14
PARTIE 6 : PROTECTION DU CONSOMMATEUR.....	16
1. SECURITE DES PRODUITS	16



2. QUALITE.....	16
PARTIE 7 : DROITS HUMAINS.....	17
1. PARITE.....	17
2. DISCRIMINATION ET HARCELEMENT	17
PARTIE 8 : BILAN.....	18



NOS PILIERS ENGAGEMENTS

Basés sur les 3 piliers de développement durable



SOCIAL

Être une entreprise à taille humaine, centrée sur l'équité, les échanges, la sécurité et le bien-être au travail



ENVIRONNEMENTAL

Être une entreprise engagée pour la biodiversité et respectueuse de son environnement



ECONOMIQUE

Être une entreprise intégrée sur son territoire, qui base ses relations sur la transparence et le dialogue

Pour le travail de construction de sa politique RSE, la SCA3P s'est basée sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

De plus, la SCA3P établit ce rapport sur la base des résultats de l'année précédente en réponse aux cibles et objectifs fixés. Deux types d'objectifs sont fixés chaque année :

- Objectif SMART établi dans un plan d'actions
- Objectif d'amélioration continue concernant les questions centrales de la RSE (voir partie 8).

Un plan d'action pour l'année 2023-2024 a été rédigé sur un document annexe à ce rapport.



PARTIE 1 : GOUVERNANCE DE L'ORGANISATION	
Objectifs	
Principe	<i>L'équité avant tout</i>

1. GOUVERNANCE

L'un des principes fondamentaux d'une coopérative est l'équité entre chacun de ses adhérents. Chaque année, la coopérative invite donc ses adhérents à se rassembler lors d'une Assemblée Générale afin qu'ils puissent exprimer leur voix et leurs opinions.

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le **21/11/2023**



En plus du bilan de l'année, c'est l'occasion pour les producteurs adhérents de participer à la vie de la coopérative en votant des décisions majeures, notamment le renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration. Ce dernier est exclusivement constitué de producteurs qui représentent la totalité des adhérents de la coopérative. Le Conseil élu choisira ensuite son bureau lors d'une élection post Assemblée Générale.

Les décisions d'ordre stratégique et financier sont votées lors des Conseils d'Administration. Il y en a quatre par an minimum. Enfin, la vie de la coopérative est gérée par la Directrice Commerciale et le Directeur Technique. Ils veillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil.

La coopérative est donc un outil commercial pour les producteurs, qui appartient aux producteurs et qui est géré par les producteurs.



PARTIE 2 : COMMUNAUTES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Objectifs	
Principe	<i>Un soutien local, éducatif et humain</i>

1. UNE COOPERATIVE ANCREE SUR SON TERRITOIRE



La coopérative est un acteur majeur de son territoire et est engagée à le défendre et le préserver. La SCA3P a permis au fil des années de soutenir les exploitations des producteurs adhérents et ainsi maintenir et créer de nouveaux paysages sur son territoire, favorisant le tourisme et le développement économique de sa région.

La coopérative est engagée auprès de parties prenantes locales afin de soutenir des actions règlementaires, des études techniques et recevoir du conseil. Elle est entourée de nombreux syndicats, instituts techniques ou interprofession. Elle cotise notamment à l'Université Européenne des Saveurs et Saveurs, PPAM de France, CPPARM, CRIEPPAM, ITEIPMAI, le GIEE Essen'sol et la Coopération Agricole Sud.



A travers ces partenariats, la coopérative œuvre avec ces organisations pour soutenir et faire évoluer la filière. Cette relation, en plus d'être basée sur des contacts réguliers, des réunions techniques ou règlementaires, s'accompagne d'un partage de données, d'informations et de matières.

- 2022 : Mise à disposition de matériel végétal pour la recherche au sein du CRIEPPAM
- 2022 : Partage de données au CIHEF pour le travail sur les normes de la sauge sclarée et de la lavande diva
- 2023 : Don d'huile essentielle à l'UESS pour leur orgue à parfum et un projet de formation
- 2023 : Don d'huile essentielle au CRIEPPAM pour étude et pour le Tech et Bio



2. DISPONIBLE POUR LES ETUDIANTS

En tant qu'acteur de ce territoire, la SCA3P accueille chaque année des étudiants de diverses formations, pour la visite des locaux, la découverte de ses pratiques ou des métiers.



2022 – License EcoRSE



2022 – Etudiants AgroParisTech



EPL CARMEJANE
La réussite au cœur
des Alpes du Sud

Chaque année – BTS
Agronomie Carmejane

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DU PARFUM

2023 – Etudiante ESP

ISIPCA
- PARIS -

2023 – Etudiants Master ISIPCA

3. UN ENGAGEMENT POUR LE PATRIMOINE



En 2023, la Coopérative s'est engagée à faire partie de l'Association ci-dessous et la Directrice Commerciale est membre du Bureau en tant que trésorière.

« Maison du patrimoine culturel lavandicole de Provence »

Cette association, créée en décembre 2023, va regrouper plusieurs acteurs de la filière de la lavande. Cette association aura pour but d'œuvrer pour soutenir la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages culturels des lavandes.

4. UNE IMPLICATION LOCALE ET HUMAINE

La coopérative s'engage pour son territoire en soutenant, par le biais de dons, plusieurs associations locales et organisations. Elle supporte aussi des démarches caritatives de plus grande envergure.



2022 - Don d'échantillons à « Passion nez » à Grasse



2022 - Don de fûts acier à l'association « Le Cercle des Oiseaux »



Régulièrement – Don d'échantillons à l'association « Les Rendez-vous de Puimoisson »

Régulièrement – Don de palettes aux apiculteurs, pour faciliter l'installation de ruches sur les parcelles



Chaque année – Don de flacons et d'huile essentielle à l'association Lou Mistradou



Chaque année – Subvention pour la fête des plantes à Simiane la Rotonde



Chaque année depuis 2022 : Soutien à une démarche caritative
Marathon au profit de la CAFOD



2022 - Don PPAM de France

2022 – Don à la fête de la châtaigne de Revest-du-Bion

2023 – Don d'huile essentielle à une association de parents d'élèves de l'école de Quinson



2023 – Don d'huile essentielle à l'association UCPL04



2023 – Don de fûts à l'école de Puimoisson pour l'association Bouchon d'Amour



<h1>PARTIE 3 : RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL</h1>	
<h2>Objectifs</h2>	
<h2>Principe</h2>	<i>La sécurité et le bien-être, deux axes prioritaires</i>

1. LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL

Une réorganisation du site de Simiane la Rotonde a eu lieu afin d’optimiser et de simplifier l’environnement de travail. Les pompes ont été déplacées dans un lieu plus accessible et moins contraignant. L’aire de stockage du bio a été augmenté afin de faciliter la navigation et les déplacements sur site. De plus, la coopérative a investi dans des racks de rangement extérieurs afin de stocker les emballages vides de manière plus organisée et plus facile d’accès.

2. DOCUMENT UNIQUE

La sécurité au travail en axe de travail prioritaire au sein de la coopérative. Au cours de l’année 2022-2023, des modifications au niveau de la protection incendie ont été apportées sur les deux sites. En plus du contrôle annuel des extincteurs, des détecteurs de fumée ont été installés, des extincteurs ont été mis en place dans les voitures et les blocs lumineux défectueux des issues de secours ont été changés.

0%

Aucun accident du travail n'a été déclaré à la coopérative à ce jour

De plus, de nouveaux EPI ont été achetés, notamment de nouveaux masques à cartouches et des gants anti-brûlures. Les décibels concernant l’activité de filtration ont été vérifiés et enfin des investissements ont été réalisés sur les racks de stockage de Simiane la Rotonde afin d’augmenter le degré de sécurité.

3. SDIS



La coopérative continue son partenariat avec le Centre d’Intervention et de Secours de la commune de Puimoisson.

En 2023, s’est tenue une manœuvre incendie et secours à personne au sein des locaux de la SCA3P. Le site de la coopérative de Puimoisson est désormais répertorié par le SDIS. Les services de secours connaissent ainsi les lieux et les dangers du site.



PARTIE 4 : PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectifs	      
Principe	<i>Un engagement vers des pratiques durables</i>

1. CONSOMMATION D'EAU

La consommation d'eau est relevée en fonction de l'année de récolte afin d'avoir une vision concrète de la consommation sur une année fiscale (de juillet à juin).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de mètres-cubes consommés en fonction de l'année fiscale depuis le 1^{er} juillet 2016.

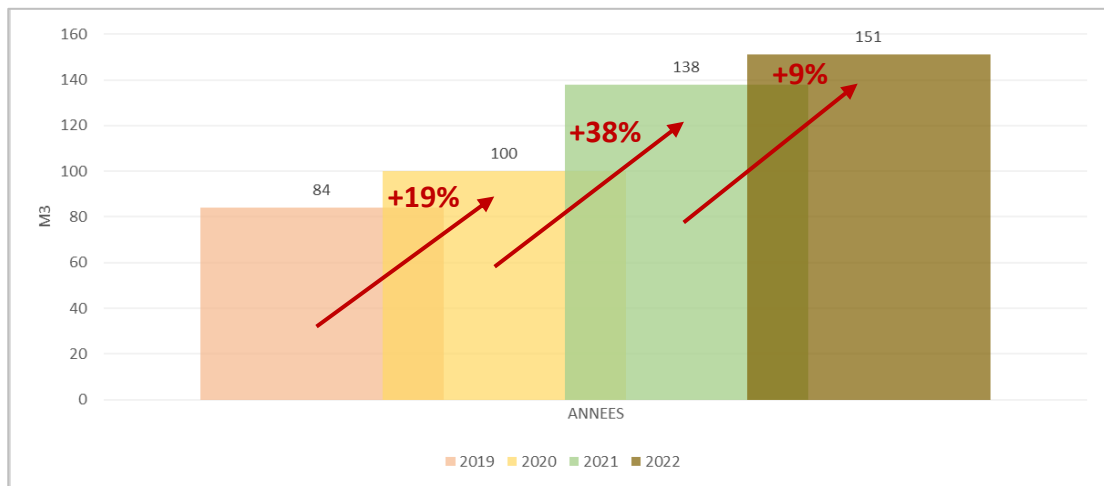
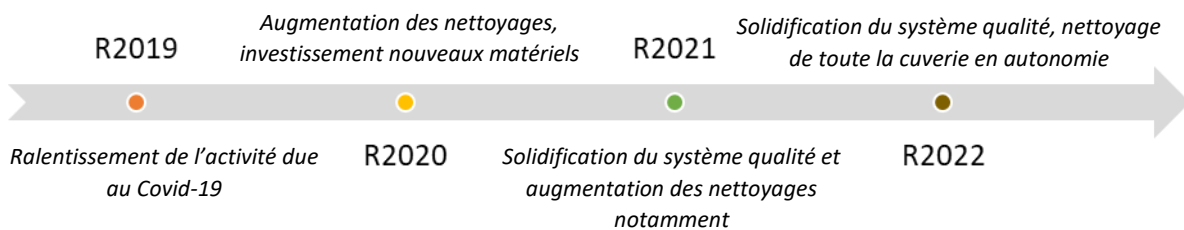


Figure 1 : Evolution de la consommation en eau depuis l'année fiscale 2018-2019 pour les 2 sites de la SCA3P confondus.

Ces évolutions de consommation importantes peuvent être expliquées par les investissements de matériel, l'évolution du système qualité et le contexte économique et social :



Les attentes liées à la qualité des produits et à la sécurité des consommateurs continuent d'augmenter, entraînant ainsi un système qualité et de nettoyage plus important. La consommation d'eau est ainsi en hausse depuis plusieurs années.



2. CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

La consommation d'électricité est relevée en fonction de l'année de récolte afin d'avoir une vision concrète de la consommation sur une année fiscale (de juillet à juin).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de kilowattheures consommés en fonction de l'année fiscale depuis le 1^{er} juillet 2019.

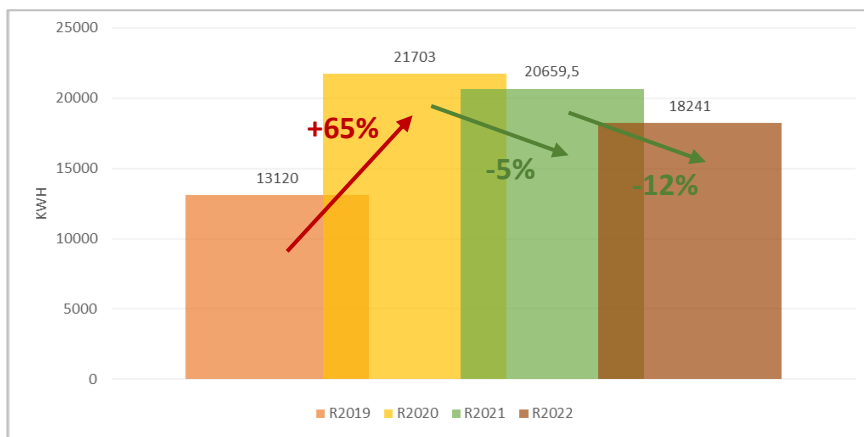
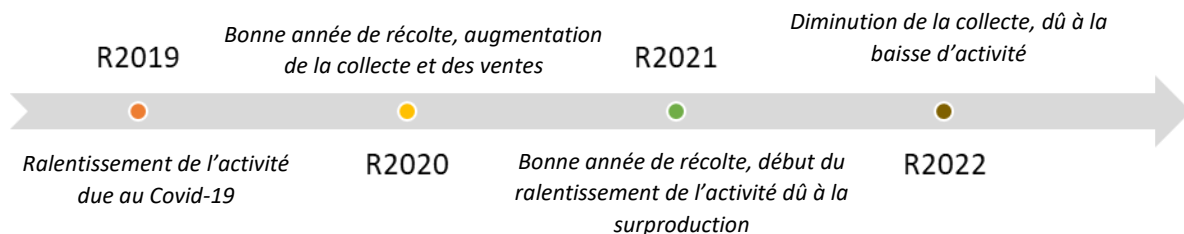


Figure 2: Evolution de la consommation d'électricité en kWh, depuis l'année fiscale 2018-2019 sur les 2 sites de la SCA3P confondus.

Ces évolutions de consommation importantes peuvent être expliquées par le contexte économique et social :



Bien que la manutention soit moins importante qu'en 2020, le système qualité est plus énergivore depuis R2021, notamment avec des filtrations plus récurrentes. De plus, de nouveaux espaces sont utilisés depuis R2021, et la capacité de stockage est plus importante. Il est donc possible d'imaginer, qu'en plus du contexte économique et social, la baisse de consommation d'électricité soit expliquée par une consommation raisonnée de l'énergie à la SCA3P.

3. CONSOMMATION DE GAZ

Une chaudière à propane est utilisée pour chauffer le site de Simiane la Rotonde. La quantité de propane livrée est relevée en fonction de l'année de récolte afin d'avoir une vision concrète de la consommation sur une année fiscale (de juillet à juin).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de tonnes de propane consommées en fonction de l'année fiscale depuis le 1^{er} juillet 2019.

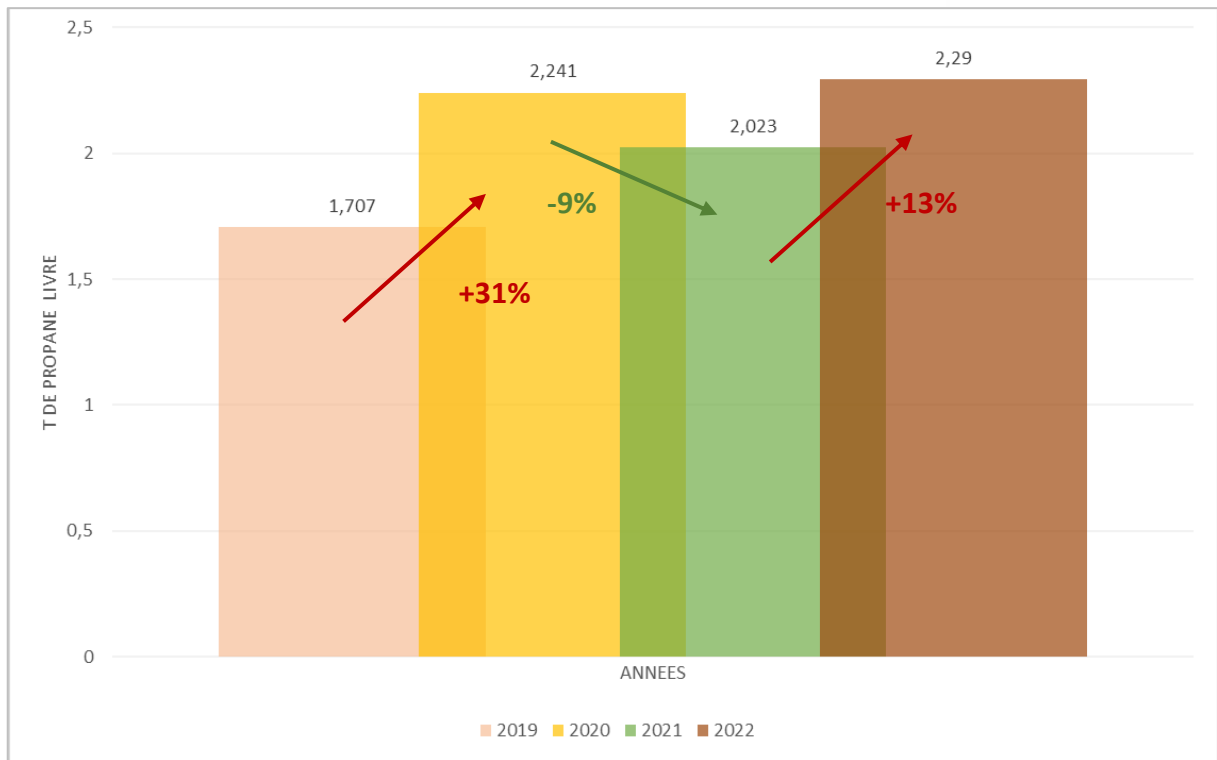


Figure 3: Evolution de la quantité de propane livrée, depuis l'année fiscale 2018-2019 sur le site de Simiane la Rotonde.

Ces évolutions sont expliquées uniquement par le chauffage du site. Un hiver plus froid a pu causer une augmentation de 13% par exemple.

4. BONNES PRATIQUES

La SCA3P communique chaque année dans son bulletin annuel des bonnes pratiques agricoles, des résultats d'essais ou encore des retours d'expériences sur de nouvelles machines.

De plus, le technicien apporte un appui tout au long de l'année sur toutes les cultures de PPAM.

Par ses biais, la SCA3P continue ainsi d'encourager les producteurs à adopter des pratiques plus durables telles que les enherbements sur les premières années de vie des plantations de Lavandin ou le désherbage mécanique à la herse étrille.



Elle a, par exemple, aidé au développement et au subventionnement pour ses adhérents à hauteur de 30% d'un broyeur inter-rang de 2018 à 2023 afin d'encourager et de faciliter la mise en place d'enherbements dans les cultures de PPAM.



5. DIVERSIFICATION

Des essais de diversification de cultures ont lieu chaque année, ce qui a permis au fil du temps de développer de nouvelles huiles essentielles et de diversifier les cultures. En plus de diversifier le marché, cette addition de variétés facilite les rotations de cultures et permet ainsi la préservation des sols. Ces essais de diversifications continuent sur l'année 2022-2023. De nouveaux projets sont à l'étude.

Les développements de ces dernières années :



6. CERTIFICATIONS ET LABELS

a) BIO

Depuis plusieurs années, la SCA3P est un acteur de l'agriculture biologique et propose la plupart de ses produits en version bio. Cette production représente environ 30 producteurs engagés dans cette démarche.



En 2023, une nouvelle variété de diversification a été lancée en culture en version biologique pour la récolte 2024 à la demande d'un de nos clients à travers un contrat pluriannuel.

b) UEBT MEMBERSHIP



DEPUIS LE MOIS D'AOUT 2023, LA SCA3P EST OFFICIELLEMENT DEVENUE MEMBRE UEBT.

Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la coopérative en matière de développement durable, à travers un sourcing plus durable et des pratiques plus respectueuses de l'environnement et des Hommes. La SCA3P va continuer à travailler activement dans ce sens, avec l'aide de l'UEBT, afin de toujours continuer à s'améliorer dans la voie du développement durable.

c) UEBT CERTIFICATIONS INGREDIENTS

Dans la continuité du Membership UEBT, la coopérative s'engage progressivement pour le sourcing/l'approvisionnement de son Lavandin à travers un système de sourcing respectueux pour la biodiversité et les hommes grâce à la mise en place de la Certification Ingrédient UEBT de son huile essentielle de Lavandin Grosso.

Trois producteurs volontaires adhérents se sont engagés aux côtés de la coopérative pour commencer cette démarche d'amélioration continue du sourcing éthique et responsable du Lavandin Grosso. La

SCA3P a commencé ce processus de certification pour une partie de sa production en 2023 avec le premier audit effectué en juillet.



Depuis le mois d'Octobre 2023, la SCA3P détient une certification UEBT pour une partie de la production de son huile essentielle de Lavandin Grosso :

23 tonnes, 3 producteurs

*Lavandin issu d'un approvisionnement éthique certifié UEBT.
Plus d'informations sur www.uebt.fr*

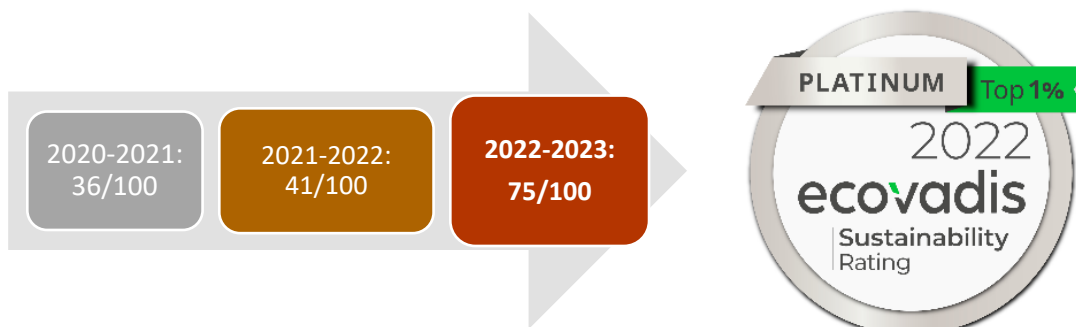
d) FAIR FOR LIFE






En 2023, la coopérative participe à un projet de mise en place de certification Fair For Life de sa filière Lavande AOP, en partenariat avec l'un de ses clients partenaires, porteur du projet. La SCA3P s'engage ainsi dans un partenariat long-terme, dans une démarche de commerce équitable et dans une agriculture plus durable pour sa filière Lavande Fine AOP.

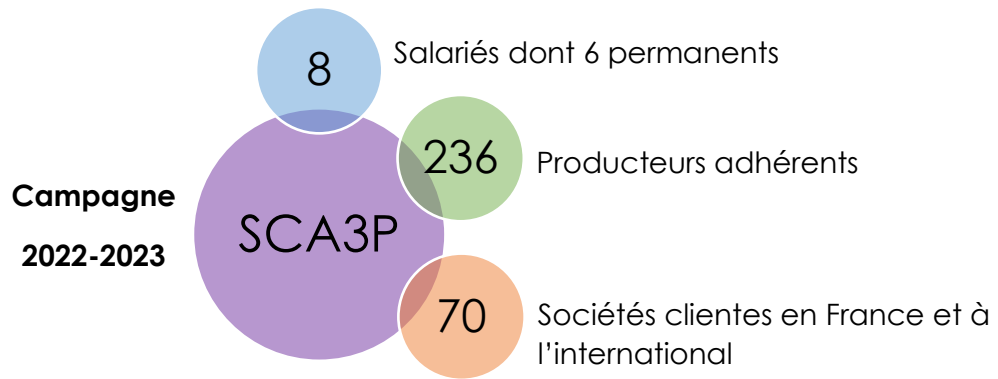
7. ECOVADIS

Depuis 2017, la SCA3P participe à la mutualisation des performances RSE par la plateforme Ecovadis, dans l'objectif de s'améliorer continuellement sur la performance RSE de l'entreprise. La coopérative avait pour objectif d'atteindre un score de 60/100 d'ici 2025 sur cette plateforme. Cet objectif a été dépassé pour l'année 2022-2023 et elle fait partie du top 1% avec le statut Platinum :





PARTIE 5 : BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES	
Objectifs	   
Principe	<i>Tournée vers ses producteurs et ses clients</i>

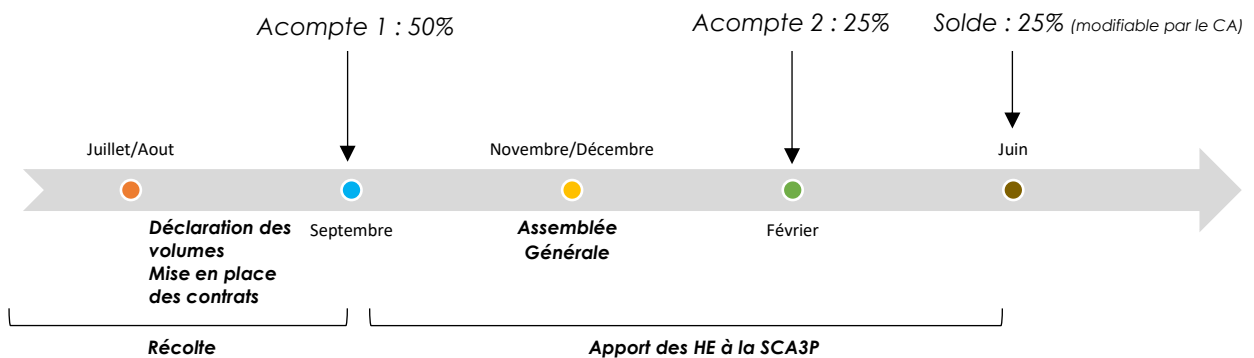


1. UN OUTIL COMMERCIAL POUR LES PRODUCTEURS

La SCA3P travaille en lien direct avec ses producteurs. La coopérative est avant tout un outil au service des producteurs afin de les aider dans la commercialisation de leur production et de les soutenir dans leur quotidien sur le plan technique et réglementaire.

Dans cette optique, la coopérative œuvre chaque jour pour maintenir sa place sur le marché, pour trouver de nouveaux débouchés, de nouveaux contrats mais surtout pour réguler le marché sur la scène internationale et assurer la pérennité de la filière. En effet, l'enjeu principal de la coopérative est de maximiser les ventes en proposant des tarifs compétitifs qui puissent néanmoins assurer un revenu décent aux producteurs. Le niveau de rémunération cible est défini par le Conseil d'Administration en début de campagne et peut être réajusté en cours de campagne selon le prix moyen de vente des produits.

La coopérative soutient ses producteurs par un système de préfinancement en trois acomptes au cours de l'année, répartis comme suit :





Ces versements sous forme de trois acomptes permettent aux producteurs d'avoir des revenus lissés sur l'année, avec une part plus importante à l'automne lors du lancement des nouvelles campagnes de production, et ainsi de mener à bien leurs projets.

2. CONTRATS LONG TERME

Le marché des huiles essentielles étant un marché fluctuant, un des objectifs de la coopérative est d'arriver à le soutenir et d'éviter les variations trop importantes au niveau de l'offre et de la demande qui peuvent nuire à la filière et à sa chaîne de valeurs. Dans cet objectif, un travail sur l'établissement de nouveaux contrats sur le long terme avec les clients a été initié en 2022 et se poursuivra à l'avenir.

Ces contrats longue durée portent sur un volume garanti sur plusieurs années et un prix de vente déterminé à partir du coût de production moyen et pouvant être révisé à la hausse comme à la baisse dans la limite d'un seuil défini conjointement avec le client. Cela permet ainsi de lutter contre la forte volatilité du marché et d'assurer la durabilité de la filière en limitant l'érosion des prix de vente en période de surproduction.

En 2023, **4 contrats long terme** avec **3 clients** ont été mis en place, permettant ainsi de contractualiser des volumes sur une durée de 3 ans.

3. CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Dans un souci de transparence et de fluidité de travail, des CGV ont été mises en place à partir de septembre 2023. Ce document permet de prévenir de tout problème qui pourrait avoir lieu sur un achat, un transport ou une vente. Il permet aussi d'améliorer l'organisation et la gestion interne de la coopérative. La transaction commerciale est ainsi encadrée par les conditions de la SCA3P, dès lors qu'elle n'est pas régie par un contrat cadre qui prévaut sur ces conditions, pour une meilleure compréhension de son fonctionnement et un échange plus productif avec ses clients.

4. VISITES

Au cours de l'année, notamment durant les mois de juin et de juillet, la SCA3P accueille de nombreux visiteurs ayant un intérêt pour la filière des huiles essentielles. Il peut s'agir de sociétés et marques clientes partenaires, de parfumeurs, d'acheteurs, de représentants politiques, d'étudiants ou encore de journalistes.



Ces visites sont très importantes pour la SCA3P pour entretenir une relation de proximité avec ses clients, ainsi qu'avec tous les acteurs actuels et de demain de la filière des plantes à parfum.

De plus, elles permettent de se rapprocher du terrain et de pouvoir partager les enjeux et les problématiques auxquels sont exposés les producteurs, notamment en termes de climat et de ravageurs.



5. ASSOCIATION SOCIETE FRANCAISE DES PARFUMEURS

En 2023, la SCA3P a adhéré à l'association SFP « Société Française des Parfumeurs ». Cette adhésion a pour but d'augmenter les rencontres et les échanges avec les professionnels du secteur de la parfumerie ainsi que de pouvoir participer à l'échange d'informations, notamment techniques et scientifiques que permet l'association, tout en représentant la production.

6. COMMUNICATION AVEC SES CLIENTS

La relation avec les clients de la coopérative est un sujet primordial. De nouvelles méthodes et de nouveaux outils internes ont été mis en place depuis 2022, l'objectif étant de fluidifier les échanges avec les clients et prospects, d'optimiser le suivi commercial et ainsi la qualité du service.

Afin d'aller à la rencontre de ses clients et d'en recruter de nouveaux, la coopérative, représentée par sa Directrice Commerciale, participe à différents salons de l'univers de la parfumerie et de la cosmétique, en tant que visiteur ou exposant.



En 2022, la SCA3P était présente au SIMPPAR en tant que visiteur.

En 2023, elle exposait pour la toute première fois sur cet évènement et elle était présente au BIOFACH et au INCOSMETIC Barcelone en tant que visiteur. Elle participait également à l'IFEAT à Berlin (plus grand rassemblement d'acheteurs d'Huiles Essentielles).





Différents supports de communication à usage externe ont été créés : un document de présentation de la coopérative pour les rendez, un catalogue produit, ainsi que des flyers, affiches et roll-up pour communiquer sur les salons.

La SCA3P est aussi très active sur LinkedIn, réseau social professionnel qui lui permet de rester connectée avec les différents acteurs de la filière, de communiquer sur ses produits et ses pratiques en valorisant son offre, et d'acquérir de l'information afin d'être au fait des tendances et de l'évolution du marché.

Enfin, un film promotionnel, disponible sur Youtube, a été développé pour expliquer notre cœur de métier, nos missions, nos engagements et les enjeux auxquels nous faisons face au quotidien. Ce film a été relayé à tous nos clients via une newsletter dédiée et sur LinkedIn. Il sera bientôt visible sur notre nouveau site

internet, qui est en cours de développement et que sera Live au premier trimestre 2024.



PARTIE 6 : PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Objectifs	
Principe	Des produits de qualité

1. SECURITE DES PRODUITS

La SCA3P veille à la sécurité de ses locaux et de ses produits. Durant l'année 2022-2023, la coopérative a mis en place un système de sécurité pour détecter la moindre fuite sans délai et à distance.



2. QUALITE





La SCA3P accorde une véritable importance à la qualité de ses huiles. Après la refonte du système en 2022, la qualité est en perpétuelle évolution à la coopérative afin de toujours l'améliorer et pouvoir ainsi proposer les meilleurs produits possibles à ses clients.

L'année 2023 a par exemple vu plusieurs investissements afin d'optimiser et d'améliorer la qualité des huiles essentielles stockées en cuves. Notamment, l'achat d'un nettoyeur haute pression a permis d'augmenter la fréquence et la qualité de nettoyage des cuves. De plus, la mise en place de filet insecte-proof a permis de renforcer le plan de gestion des nuisibles.

La qualité des huiles doit aussi être gérée chez les producteurs. C'est pourquoi, chaque année la coopérative distribue gracieusement, des filtres poches de 25µm ainsi que des flexibles alimentaires à ses adhérents afin d'améliorer la qualité en amont de la collecte.





<h1>PARTIE 7 : DROITS HUMAINS</h1>	
Objectifs	 
Principe	<i>Egalité des chances</i>

1. PARITE



L'équipe de la SCA3P a atteint la parité en 2022 avec l'embauche d'une nouvelle Directrice Commerciale.

2. DISCRIMINATION ET HARCELEMENT



Une procédure contre la discrimination et le harcèlement a été écrite et a été ajoutée à la politique RSE ainsi qu'au règlement intérieur des salariés. Cette procédure et les engagements ratifiés montre l'implication de la coopérative pour une non-discrimination des personnes, une volonté de bien-être au travail des salariés et une écoute pour toute personne en demande.

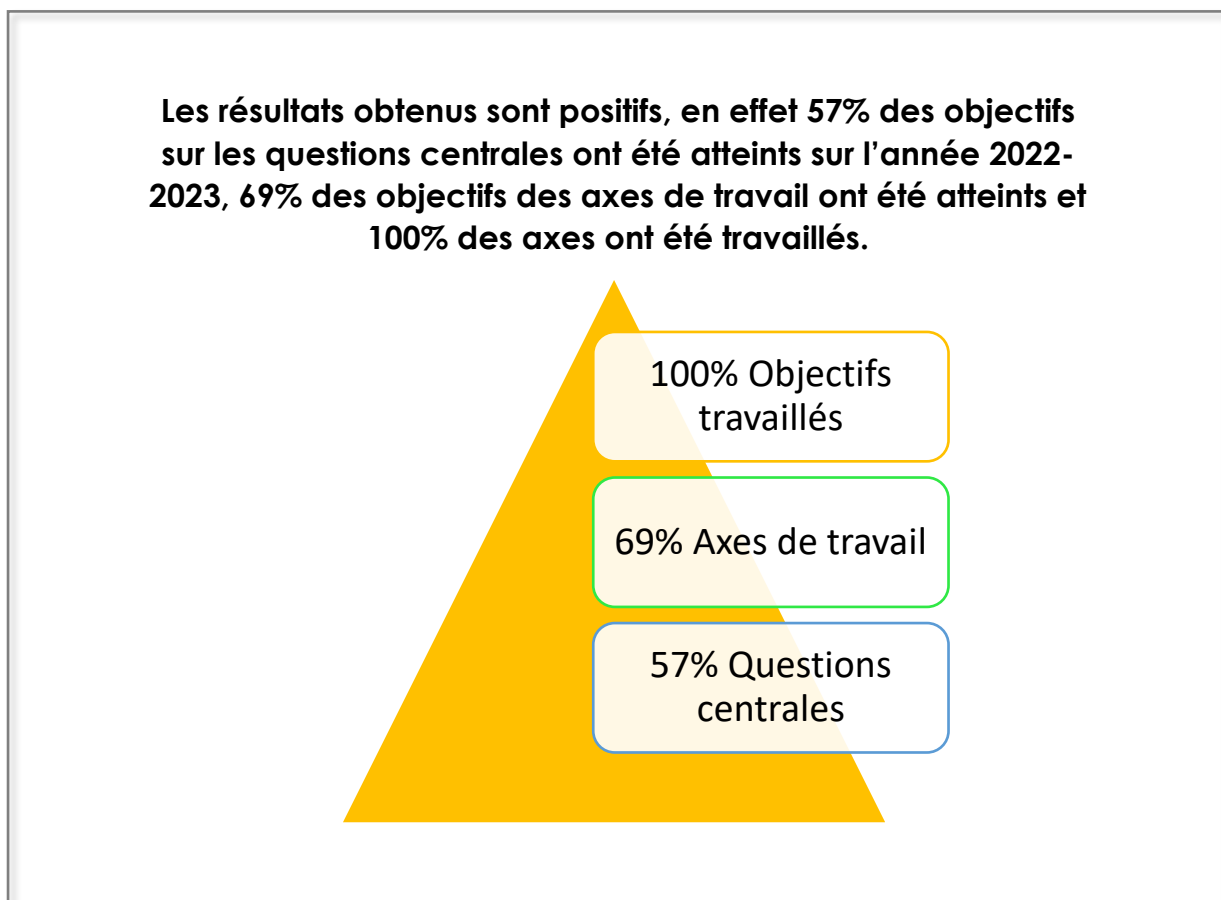


PARTIE 8 : BILAN	
Objectifs	
Principe	Amélioration continue









































Ci-dessous se trouve le tableau récapitulatif des objectifs concernant les questions centrales.

Code couleur :

- Rouge : Objectif non travaillé et non atteint
- Orange : Objectif non atteint
- Vert : Objectif atteint
- Bleu : Objectif dépassé





QUESTION CENTRALE	AXE DE TRAVAIL	OBJECTIF 2022-2023	RESULTATS 2022-2023	OBJECTIF 2023-2024	
Gouvernance de l'organisation	Communication avec les parties prenantes	↗	→	→	 
Communautés et développement local	Ancrage territorial	→	→	→	
	Soutien à l'éducation	→	→	→	
	Développement économique du territoire et de la filière	→	↗	↗	
Relations et conditions de travail	Bien-être au travail	↗	↗	→	   
	Sécurité au travail	↗	↗	↗	  
	Formations	↗	→	↗	 
	Dialogue social	↗	→	→	  
Préservation de l'environnement	Contraintes énergétiques et climatiques	↗	→	↗	     
	Biodiversité et préservation des milieux naturels	↗	↗	↗	     
	Gestion des déchets	↗	→	→	 
Bonnes pratiques des affaires	Qualité des échanges professionnels	↗	↗	→	   
	Partenariats	↗	↗	↗	   
Protection du consommateur	Système de management de qualité	↗	↗	↗	   
Droits humains	Egalité des chances	→	→	→	 
	Comportements éthiques	↗	↗	→	